

Médicaments et santé publique : ambiguïtés européennes

En 2009, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, avait enfin accepté de rattacher les produits de santé et l'Agence européenne du médicament (EMA) à la direction générale Santé et consommateurs (Sanco), et non plus à la direction générale Entreprises (1). En septembre 2014, le nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a fait marche arrière, une décision de mauvais augure pour la santé publique (2).

Multiplés protestations. De nombreuses organisations de soignants ou de patients, de nombreux euro-députés et des ministres de la santé ont déploré ce choix (3). Ainsi, *Prescrire* et le *British Medical Journal* (BMJ) ont adressé une lettre conjointe au Président Juncker : « *Nous observons avec attention l'activité de l'EMA depuis son origine (1995). Les intérêts industriels y sont en permanence puissamment défendus. (...) Trop de médicaments mis sur le marché européen ne représentent pas de progrès tangible pour les patients, voire sont de véritables régressions. (...) rapprocher encore davantage l'EMA des firmes met en danger la protection de la santé des citoyens européens. (...)* » (4).

Médicaments : des produits comme les autres ? Après avoir défendu son choix initial, le Président Juncker est finalement revenu sur son choix initial : « *Les médi-*

caments et produits pharmaceutiques resteront de la responsabilité de la direction générale de la Santé car je pense, comme vous, que les médicaments ne sont pas des biens comme les autres » (5). Il a cependant précisé que la politique du médicament serait en pratique conjointement du ressort du commissaire chargé de la santé et de la commissaire chargée du marché intérieur et de l'industrie (5). Et malheureusement, les dispositifs médicaux et les technologies de santé restent au marché intérieur et à l'industrie...

C'est une solution bancale avec beaucoup d'inconnues, qui illustre les ambiguïtés européennes. L'avenir dira en pratique quelle place est donnée à la santé publique dans la politique européenne des produits de santé, aujourd'hui fortement guidée par des intérêts économiques.

©Prescrire

Extraits de la veille documentaire *Prescrire*.

- 1- International Society of Drug Bulletins et Medicines in Europe Forum "Medicines under the Sanco's competence : an opportunity to put public health first" Communiqué de presse, Bruxelles, 1^{er} décembre 2009 : 1 page.
- 2- "Protests mount against transfer of responsibility for drugs in Europe" *BMJ* 2014 ; 349 : g5816, 1 page.
- 3- Pop V "Juncker defends lobby-friendly restructuring of commission services" 30 septembre 2014. Site euobserver.com consulté le 23 octobre 2014 : 2 pages.
- 4- Godlee F et Toussaint B "M. Juncker, le médicament n'est pas une marchandise" 16 septembre 2014. Site www.prescrire.org consulté le 23 octobre 2014 : 1 page.
- 5- Commission européenne "Faire bouger l'Europe : principaux messages du discours prononcé par le président élu, M. Juncker, devant le Parlement européen" 22 octobre 2014 : 4 pages.

